

Édition du "RÉVEIL DU NORD"
100, rue de Paris, LILLE
Bureaux à PARIS
43, boul. Haussmann (9^e)

L'Égalité

BUREAUX : Roubaix
40, rue de la Gare, 40
TOURCOING : 8, rue Desurmont, 8

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

Toute une vie de travail

Un habitant de Burbure, survivant de Reischoffen, compte 66 années de travail à la mine.

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

A Burbure, dans un coin pittoresque et verdoyant, situé au sommet des collines de l'Artois, sur la route Nationale qui relie Lillers à St-Pol, nous avons ces jours derniers découvert la retraite d'un brave homme de mineur, qui, à côté de sa petite épouse, ridaie par l'âge et le travail,



M. VINCENT BRUNEL

se passionne maintenant pour les fleurs, après s'être passionné durant 66 ans pour « sa » mine. « 66 ans de mine », n'est-ce pas une référence suffisante et peut-être un record pour un travailleur.

A l'honneur

A Burbure donc, au cœur de cette région où la culture et le travail minier se sont associés pour donner une vitalité et une prospérité plus grandes au pays noir, dans une petite maison de campagne que prolonge un immense jardin, nous avons rendu visite au père Brunel.

Bien droit encore, malgré ses 80 ans, plein de vigueur, la figure bronzée et ridée — celle du solide travailleur — le petit chapeau de toile enfouie sur la tête, le démarque certain, M. Brunel très amicalement reçoit nos compliments et nous invite à entrer dans sa grande et claire cuisine, qui n'a, pour tout ornement, qu'un fusil de chasse, minutieusement astiqué.

Le regard discret que nous jetons autour de nous n'est pas passé inaperçu du brave homme qui, très fier, nous dit combien il aime à accompagner les riches chasseurs des environs dans leurs parties et à battre les bois. « Que de bonnes parties nous faisons les Directeurs, les Ingénieurs des Mines et moi-même, ajoute le père Brunel, car, je dois vous le dire, les ingénieurs actuels comme les anciens ont toujours été bons pour moi; aussi je les respecte et je les aime. Il y a quelques jours encore, j'ai été invité par eux à assister à une grande manifestation à Marles et au cours d'un banquet de 600 couverts présidé par M. De Benac, président du Conseil d'administration de la Compagnie des Mines, il m'a été décerné la grande médaille d'or que voici... Nous étions trois, assis à la table d'honneur: l'aîné chef perlon Leconte, l'adjuteur Glaude, — qui malgré son âge fait encore partie des sapeurs-sonneurs — et moi. C'était une grande fête, monsieur, à laquelle deux millions avaient été prêtés pour le concours. Au moment où M. De Benac m'a accordé ma médaille, je croyais que j'allais mourir tellement j'étais ému. Un moment pareil ne s'oublie pas et, en quelques secondes, vous repensez aux durs moments de votre existence, à la mine, à votre famille, à vos « patrons », à tous ceux que vous avez aimés et pour lesquels vous conservez une douce et respectueuse affection.

Toute une vie de travail

Très simplement alors, répondant à notre désir curieux de connaître la vie du brave mineur, le père Brunel nous la raconte. Né pendant la révolution de 1818, à l'époque où le misère du peuple était grande et la détresse industrielle et agricole profonde, M. Brunel, le dernier d'une famille de six enfants, dont le père est mineur, apprend à lire, fait sa communion et au lendemain — il a 10 ans — en récompense de ce grand succès, il entre aux mines de « Perlay » (aujourd'hui mines de Mortes) en qualité de « ramasseur de pierres », emploi qu'il tient durant deux ans.

Puis le voilà sciant du bois avec son père jusqu'à son service militaire qu'il appelle en Afrique, au 1^{er} régiment de zouaves.

La guerre éclate. Le soldat Brunel prend part, en France, aux combats des Ardennes, de Sarrebruck et de Reischoffen, où il est fait prisonnier et emmené en captivité en Allemagne, à proximité de la frontière russe. Le paix est signée, le zouave Brunel retourne en Afrique. Enfin, en 1872, il rentre à Burbure qu'il ne quitte jamais plus, et aux mines de Ferlay, avec son père qui, peu de temps après, meurt dans un accident de travail. M. Crapone, directeur des Mines, qui affectionne particulièrement le jeune homme, lui offre la place vacante à la scierie de la mine. Brunel l'accepte et dirige les travaux d'« au-dessus et du dessous ». L'homme de confiance du directeur nous parle alors des difficultés vaincues, des précautions qu'il fallait prendre, des travaux d'ouverture, des galeries dans les couches irrégulières et tourmentées à 500 et quelques fois 1.000 mètres du niveau du sol, des déversements de grisou, qu'il fallait ventiler et à ce propos, tout à coup, il nous détaille la catastrophe de 1882 qui fit 22 victimes.

A travers la région, Brunel va choisir et marquer des arbres que les Mines achètent, qu'il travaille ensuite pour les nuit et les

Importante déclaration de M. Painlevé sur les événements militaires au Maroc

Le Ministre a affirmé à la Chambre qu'aucune opération militaire n'était en cours ou en préparation dans le Rif.

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

L'ordre du jour de mardi après-midi, à la Chambre appelle la suite de la discussion des insinuations sur le Maroc.

LE COLONEL CALLIÉS rappelle l'affaire d'Al-Yacoub et les circonstances qui ont entraîné le colonel Emmanuel, à tenter de dégager le goum qui était attaqué à El Bordj. « Tout soldat, dit-il, sait que, quand un camarade est attaqué, on va à son secours ». Puis, l'orateur fait l'histoire de ces événements de dissidents, à cours des dernières années.

Il souligne les difficultés qui surgissent actuellement au Maroc. Il ne comprend pas que lorsque quelqu'un s'est mis, par sa faute, dans une situation telle qu'il est le prisonnier, ce soit le trésor qui soit obligé de payer la rançon.

Le Colonel Calliés, faisant allusion au rapport de M. Steeg, la gauche de l'Assemblée revient houleuse et proteste. « La politique de stagnation a donc échoué, conclut le Colonel Calliés (vives protestations à gauche), il faut une politique d'action ».

La Chambre devient de plus en plus nerveuse, les députés de gauche et de droite se disputent. Puis, le Colonel Calliés ajoute que si des mesures appropriées de police, étaient prises, on pourrait entreprendre l'exploitation des mines.

Vous y voilà (exclamations), crie-t-on à l'extrême gauche, ironiquement. Le député de la Haute-Savoie incrimine alors ses adversaires de poursuite des buts occultes. Il proteste contre le fiction, qui tend à laisser croire que l'état-major veut se substituer à l'Etat (murmures sur les bancs de gauche et d'extrême gauche). Il conclut en disant que la sécurité sera toujours précieuse, tant qu'on n'aura pas fait les opérations nécessaires (applaudissements à droite).

L'interpellation de M. Roux Freissineng député d'Oran

Après une suspension de séance, M. ROUX FREISSINENG, député d'Oran (gauche radicale), demande (quelles mesures compte prendre le Gouvernement, pour assurer la répression d'attentats de la nature de ceux qui, dans le Sud Marocain et le Sud Oranais, ont coûté la vie à René Etienne ainsi qu'à Général Clavier et ses compagnons et en empêcher le renouvellement.

Il constate que depuis l'attentat contre le Général Chavari, on n'a pu plus aller impunément, de Colomb-Béchar au Sud Marocain, sans se faire accompagner par un corps de 100 hommes de nombreuses unités militaires.

Il relate une discussion des dissidents à Beni Mellal, où ils ont enlevé un jeune Israélite, l'ont mis dans un sac. Les agresseurs ont été arrêtés et n'ayant pas avoué leur forfait, cet enfant est mort. La Presse marocaine signale journellement des cas semblables, affirme-t-il, sous Freissineng.

L'orateur s'étonne ensuite, qu'une harka de près de 2.000 hommes, ait pu se grouper et attaquer nos troupes, à Al-Yacoub, sans que notre service de renseignements ait été avisé.

Il faut réorganiser, conclut-il, et utiliser ce service de renseignements des territoires marocains et du Sud-Oranais et aboutir également à l'unité de la police marocaine.

Je ne propose pas une de ces grosses expéditions que l'on nous reproche dans une partie de cette assemblée, mais il faut avoir une attitude ferme ».

La déclaration du Ministre de la Guerre

M. PAINLEVÉ, ministre de la Guerre, monte à la tribune.

(VOIR LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

Le Championnat de France Cycliste International (Féminin)

Pour tous renseignements s'adresser au siège de la Fédération féminine LILLE, 147, rue d'Aras, 147, LILLE.

galeries souterraines. La guerre éclate à nouveau. Il la subit avec toutes ses horreurs. Enfin, en 1924, M. Crapone — son bon patron — s'en va. Brunel prend, lui aussi sa retraite, après avoir consacré 66 ans de sa vie à la mine qu'il a aimée et qu'il aime toujours, malgré les deuils qui l'ont frappé : son père tué, sous ses yeux ; son fils, également tué à l'âge de 22 ans.

« Mes autres enfants m'ont imité, poursuit fierement notre interlocuteur ; ils sont tous les quatre à la mine et ils aiment, eux aussi, leur métier ».

C'est sur ces mots que nous quittons notre brave homme qui, à lui seul, incarne toutes les qualités d'énergie, d'amour du travail, de dévouement et de sacrifice qui sont celles des ouvriers de la région du Nord de la France.

ROSA LUSAZEK.

VICTIMES DE L'ATLANTIQUE ?

On a encore vainement recherché hier, mardi, l'aviateur espagnol commandant Franco et ses trois compagnons du « Numancia ».

Quatre noms nouveaux, celui du commandant Franco, celui du commandant Gallaza, du capitaine Ruiz de Aza et du sergent mécanicien Perrez, vont-ils venir s'inscrire au martyrologe de l'aviation transatlantique, qui porte déjà ceux de tant de héros disparus en tentant la grande aventure ?

Vendredi soir, ces quatre Espagnols à l'âme ardente, parlaient de Carthage, à bord de



EN HAUT : L'hydravion « Numancia » au moment de son départ pour les Açores. — EN BAS : Les aviateurs avant de quitter Alcázaras ; à l'extrême gauche au premier plan : Ruiz de Aza ; le deuxième au premier plan : Franco ; à côté : Gallaza ; derrière, on voit le mécanicien Perrez.

l'hydravion « Numancia ». Ils avaient pour objectif New-York, qu'ils comptaient atteindre en deux coups d'aile, une escale étant prévue à l'une des îles du groupe des Açores.

Depuis vendredi soir aucune nouvelle vraie n'est parvenue des hardis aviateurs. Auront-ils donc, eux aussi, sombré dans l'Atlantique, aux premières étoiles, terminant leur rêve grandiose dans les flots aux profondeurs insondables ?

Quatre de plus ou quatre de moins ? La Rançon ? Assaut et ses compagnons avaient traversé l'Océan, Franco et ses trois amis s'y sont-ils noyés ?

Les informations reçues hier accroissent l'anxiété et l'angoisse... Aucune nouvelle, pas même celle qui donnerait le plus petit espoir des quatre hommes partis à bord du « Numancia » ne nous est parvenue...

Une déclaration du Ministre de la Marine espagnole et du général Primo de Rivera

Les membres du gouvernement se sont réunis hier après-midi, à 18 h. 30, en conseil de cabinet, sous la présidence du général Primo de Rivera. En arrivant à la présidence, le ministre de la Marine a déclaré que si l'épave repêché par le vapeur anglais était celle du « Numancia », l'équipage pourrait être considéré comme perdu. Le général Primo de Rivera, a dit que les nouvelles

haut commissaire espagnol au Maroc, parti hier matin à 10 heures, est rentré après avoir survolé la côte jusqu'au cap Saint-Vincent, sans aucun résultat.

D'autre part, le ministre de la Marine a déclaré qu'il avait donné l'ordre aux sous-marins de la base de Carthagène de partir à la recherche du « Numancia ». Les torpilleurs qui partent du Ferrol mettront 20 heures pour arriver sur les lieux signalés par le vapeur anglais comme endroit de la rencontre d'une épave.

Le général Soriano est optimiste

Le général Soriano, vice-président du Conseil suprême de l'aviation, s'est rendu dans les premières heures de l'après-midi à la direction de l'aéronautique où, en présence de nombreux officiers, il a déclaré qu'en dehors d'un grave accident pouvant être survenu au « Numancia », il était très optimiste, d'autant plus que les renseignements météorologiques annonçaient du beau temps dans la région des Açores.

Couler ou mourir de faim ou de soif !

Les experts aéronautiques pensent que le « Numancia » pourrait voguer sur les flots pendant une quinzaine de jours, mais malheureusement, les infortunés aviateurs seraient condamnés à mourir de faim ou de soif car ils n'avaient à bord que quelques sandwiches et très peu de boisson.

Nos Parlementaires s'amuse



La finale du concours de boules des parlementaires. Voici d'abord Jean à Paris. Notre photo montre, de gauche à droite : M. Richard, député du Rhône ; M. Pédrix, sénateur, lançant la boule ; M. Mario Roustan, sénateur et M. Henri Paté.

M. Raymond Poincaré a poursuivi hier son exposé sur la question des dettes

Il a fait l'historique de nos négociations avec l'Angleterre qui aboutirent à l'accord Caillaux-Churchill

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)

M. Poincaré a poursuivi hier son exposé devant les Commissions des Finances et des Affaires étrangères de la Chambre. Pendant trois heures et demie, le Président du Conseil a fait l'historique des dettes contractées par la France en Angleterre et a indiqué les conditions dans lesquelles ont été intervenus un accord en vue de leur règlement.

Au cours de cette réunion, M. Raymond Poincaré n'a pas montré la bonne humeur qu'il avait affichée lors des séances précédentes. Nerveux et irritable, le Président du Conseil s'est plaint avec vivacité, après la suspension ordinaire de 16 heures, des communications qui avaient été faites à la presse par certains députés. Dans l'esprit de M. Raymond Poincaré, ces indications rapportant plus ou moins exactement les paroles du Président du Conseil, ne peuvent que nuire à la tâche qu'il s'est tracée.

Cette petite leçon donnée, M. Poincaré continua et commença aujourd'hui la question des réparations.

La longueur de la communication du chef du Gouvernement n'est pas sans provoquer la mauvaise humeur du parlementaire. Au groupe radical, on serait désireux de voir ces questions finir rapidement en débat public.

Un d'entre eux s'en est ouvert à M. Malvy, mais le Président de la Commission des Finances lui a répondu que M. R. Poincaré respectait des droits du Parlement et ne faisait entendre par les Commissions et en leur demandant de rédiger un rapport avant l'ouverture du débat.

En conséquence, la Commission soutiendra la procédure adoptée par le Président du Conseil.

La tentative de meurtre d'Estevelles

Nous avons relaté hier la tentative de meurtre qui s'est déroulée lundi après-midi à Estevelles, au cours de laquelle Maria Clin et son fils Raymond furent blessés à coup de revolver par leur mère et père, le brasseur Florent Roels.

Au cours de leur enquête, le chef de brigade Guillaume et le gendarme Devos, dont il y a lieu de louer le zèle et avec laquelle ils se sont livrés à la poursuite de l'auteur du crime, ont arrêté le meurtrier, entendirent le fils Paul Roels, 19 ans, témoin de la scène tragique.

Comme sa mère, il prétend que la provocation vint de la part de son père, qui avait menacé de son revolver, si on lui refusait sa réinstallation au domicile conjugal; son frère Raymond, dix-huit ans, essayant de protéger son père, fut atteint par le choc et se vit victime de son dévouement.

Les blessés sont dans un état satisfaisant

Comme nous l'avons dit, les deux victimes, Mme Maria Clin et Raymond Roels, furent transportées immédiatement à l'hôpital de Sectin où des soins énergiques leur furent prodigués. Un chirurgien de Lille fut mandé aussitôt, qui extraira lundi soir la balle de revolver qui s'était logée dans la cuisse droite de Mme Roels.

Mardi après-midi, nous avons fait rendre par deux infirmières les deux blessés. Il nous a été répondu qu'ils se trouvaient dans un état très satisfaisant.

Le meurtrier a été transféré à Béthune

Florent Roels, l'auteur de la tentative de meurtre, a été extrait de la prison de Béthune et transféré à la prison de Béthune. Il a passé une nuit très agitée. Il est très abattu.

Le Réveil Illustré est paru il publie

Une visite au Mont-Kemmel. — La nouvelle installation de Radio P. T. T. Nord à Lille. — Un roman-cinéma : Les misérables, d'après l'œuvre de Victor-Hugo, etc.

Voir également ses photos régionales et d'actualités sur : Une rue du Couraigal, à Calais. — Le discours du poète mineur Nousseron à la réception de M. A. Terrois, à Valenciennes. — Une fête enfantine chez les A. E. de Saint-Sauveur, à Arras. — Le grand concours de pêche d'Armentières. — Les fêtes de la Braderie à Caudry. — La catastrophe de chemin de fer de Grammont. — La pittoresque rue de la Poissonnerie à Saint-Omer. — Les jolies sites de l'Artois, à Villy. — L'école Sévigné, à Béthune, etc.

Un chalutier de Boulogne est rentré à Fécamp avec un cargaison de harengs

Le chalutier « Sénateur Duhamel », est parti pour Terre-Neuve. Le chalutier « L'Aiglon », de Boulogne, est arrivé à Fécamp avec une cargaison de harengs pêchés en mer du Nord. C'est le premier retour depuis le début de la campagne.

Un homme et trois enfants brûlés vifs

On mande de Sunderland : Un homme et trois enfants de 13, 9 et 4 ans, dont les parents s'étaient absentés, ont été brûlés vifs dans un incendie qui a détruit complètement un magasin. On croit que l'homme, dont on a retrouvé le corps entièrement carbonisé, a été asphyxié en voulant secourir les autres victimes.

Georges Courteline est mort hier

M. G. Courteline s'est éteint doucement sans avoir repris connaissance. On sait qu'il avait été amputé dimanche de la seule jambe qui lui restait, à la suite de complications gangréneuses de diabète. Depuis lundi son état avait été tué d'espérance par le docteur Deltunay, l'ami et le chirurgien du grand écrivain.

Au début de l'après-midi du même jour, G. Courteline, qui reconnaissait à peine ses amis, repoussa l'extrême onction puis, après s'être entretenu faiblement avec les siens, entra lentement dans le coma.

Tout fut tenté pour prolonger la vie de l'écrivain. Des injections de sérum des pierres furent administrées sans succès. Mardi matin tout espoir était perdu. La nuit avait été décevante, les pulsations avaient cessé d'être régulières.

(Ph. G. L. Manteau)



GEORGES COURTELINE

lères. Dans le vestibule de l'hôpital Pean, les amis de Courteline s'étaient réunis, attendant avec angoisse l'insistant suprême.

Au pied du lit se tenaient le fils de l'écrivain et Mme G. Courteline. Un peu avant midi, un prêtre âgé demanda à voir l'agonisant. C'était l'abbé Coquel, curé de la paroisse de Courteline. Très affecté par l'état de son vieil ami l'abbé Coquel, s'accrocha au pied du lit.

A midi quarante-cinq, un cousin de Courteline annonça la nouvelle fatale : l'illustre écrivain venait une minute auparavant de rendre le dernier soupir.

La carrière de l'écrivain

Georges Courteline était né à Tours le 25 juin 1860. Il était le fils de Jules Moineux qui fut chroniqueur judiciaire et qui est resté célèbre par son livre « Les Tribunaux Comiques ».

Courteline choisit son pseudonyme pour publier ses premiers livres qui connurent un succès considérable, allié par un grand nombre de rééditions dans les collections populaires. Bientôt les « Galatas de l'Extrême », comme dans « L'Idole », « Poltron », des « Types », apparurent qui tout de suite devaient entrer dans le langage populaire.

Puis ce furent : « Messieurs les Ronds de Cul », « Roubourche », « Femmes d'Amis », « Les Boulangeries », « Théodore cherche des Amoureux », etc.

La mort de Gustave Geffroy, il avait été élu en novembre 1926 membre de l'Académie Goncourt.

Le Gouvernement a déposé un projet d'amnistie pleine et entière pour l'Alsace-Lorraine

Au Conseil des Ministres d'hier matin, le Gouvernement a décidé de déposer sur le bureau de la Chambre — (ce qui a été fait hier après-midi) — un projet de loi d'une mesure d'amnistie en Alsace-Lorraine.

« Il n'appartient sans doute ni au Gouvernement, ni au Parlement, dit notamment l'exposé des motifs, en vertu même du principe de la séparation des pouvoirs, de s'occuper à pérorer les motifs de la décision du jury du Doubs; il ne semble cependant pas que les Pouvoirs publics puissent négliger cette manifestation de la justice populaire et se point d'interpréter cette décision de voir tenter une fois encore en vue de l'apaisement des esprits, une nouvelle expérience de conciliation.

Cette expérience, à vrai dire, les divers gouvernements qui se sont succédés en France depuis l'Armistice, l'ont faite les uns après les autres, sans en obtenir, jusqu'ici, d'autre résultat que de voir leur générosité taxée de faiblesse par un grand nombre d'Alsaciens patriotes. Trop souvent, ils ont eu même le regret de constater qu'une nouvelle flamme d'agitation antinationale s'était répandue à leur appel à la concorde et à la paix.

Cependant, dans son ardent désir de tenter tout ce qui est en son pouvoir pour mettre fin à un malentendu qui étirait si douloureusement toute une partie de la France, le Gouvernement ne se refuse pas à s'engager, une fois encore, dans la voie que le verdict de Besançon semble lui ouvrir.

C'est dans cet esprit, et dans l'espoir de voir enfin reconnaître par tout le monde, dans nos départements recouvrés, la puissance d'amour qui anime la France, que ce projet de loi est déposé.

LE PROJET DE LOI

Voici le texte de l'article unique : Amnistie pleine et entière est accordée pour les faits commis antérieurement au 23 juin 1929 :

1° A toutes les infractions commises dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, par les articles 57, 58, 59, du code pénal ;

2° Aux infractions commises par les fonctionnaires signataires des manifestes publiés à la date du 5 juin 1926 et intitulés : « Appels à tous les Alsaciens-Lorrains ». Les dites infractions sanctionnées par la Cour de Cassation de Colmar, par les chambres de discipline du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et par le conseil académique du Bas-Rhin.

Les négociations relatives aux marks émises en Belgique vont reprendre

Les négociations entre MM. Euit et Rittzer, au sujet de la question des marks, reprendront à Bruxelles jeudi. On pense qu'elles pourraient durer encore 15 jours. L'impression est que, de part et d'autre, on veut arriver à un accord.